

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU MERCREDI 30 JANVIER 2013 - MAIRIE - SALLE DES MARIAGES -**

PRESENTS : AIKIDO - BADMINTON - USV BASKET - CHOURUM - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB ATHLETIQUE - ESCRIME - USV FOOTBALL - JUDO - KARATE - NERGI - TENNIS - TWIRLING BATON - VOLLEY BALL - YVES DAMARIUS - SERGE EYSSERIC - DANIEL CALLEBAUT - JEAN PAUL CHASTEL

EXCUSES : TENNIS - NICOLAS ROBIN - GREGORY SCHMITT - JEAN CLAUDE CHERAMY

Cette réunion concerne les clubs utilisant le gymnase en dehors du temps scolaire.

CRENEAUX DES INSTALLATIONS SPORTIVES:

Suite à la dernière réunion du comité directeur et après l'exposé de Yves Damarius, adjoint aux sports, le rendez-vous de ce soir est l'occasion de faire un point sur les créneaux d'utilisation des deux gymnases.

Comme le souligne le Président, Serge Eysseric, nos structures arrivent à saturation. Néanmoins les créneaux donnent globalement satisfaction.

Doit-on anticiper les créneaux pour la prochaine rentrée ?

Doit-on mettre en place des critères pour l'attribution des créneaux ?

En tout état de cause, le Président rappelle l'importance que ces décisions soient prises entre sportifs.

Débat :

Badminton - Chourum : les problèmes de sécurité soulevés en début de saison ont été solutionnés. Le badminton attire l'attention de l'OMS sur de potentiels nouveaux clubs qui souhaiteraient utiliser l'un des gymnases, compte tenu qu'il ne reste plus de créneaux. Le chourum met en avant la qualité et la gratuité (pour les associations) du gymnase Région.

Il est fait état des clubs qui ne possèdent pas leur siège sur Veynes.

Il convient, comme l'a annoncé le Président de l'**escrime** lors de son "intronisation" à l'OMS d'effectuer une période d'essai de deux années. Si celle ci est concluante, un club à part entière doit être constitué.

Twirling bâton : pose le problème de son club qui ne peut concevoir son activité ailleurs que dans un site comme le gymnase Région.

Volley-ball: le créneau du lundi soir réduit à une demi heure n'est plus utilisable. Twirling et Volley vont partager une partie des créneaux du lundi et tenter de cohabiter.

Aïkido : Rappelle l'importance de la courtoisie et de la qualité humaine afin d'éviter "toute guerre". Réitère ses souhaits de récupérer le créneau de l'USV football le lundi de 19h30 à 21 h (dés la fin de la période hivernale) ainsi que le dojo pour la saison 2013-2014 le samedi matin.

Badminton : souhaite que le comité directeur de l'OMS reste souverain pour l'attribution des créneaux et confirme qu'il serait important, afin d'anticiper tout problème, de mettre en place des critères.

Serge Eysseric préfère garder la qualité des échanges entre sportifs mais aussi bénévoles plutôt que d'avoir recours aux critères.

Nergi : demande la possibilité pour la saison 2013-2014 d'utiliser le gymnase pour des cours de Zumba le mercredi (15h pour établir un cours de Zumbatonic enfants) et 19h-20h30 pour adultes.

Judo : demande si il est possible d'utiliser le dojo du gymnase pendant le temps scolaire dans la mesure de plages horaires non utilisées.

La convention Mairie-Région-Lycée ne concerne que le hors temps scolaire. Néanmoins l'école élémentaire, après convention, occupe le gymnase et le dojo pendant le temps scolaire moyennant un coût horaire d'utilisation de 13,99€.

Michel Ricou Charles rappelle l'historique du gymnase et signale que la structure coûte cher.

QUESTIONS DIVERSES :

Matériel : G. Vallière souligne qu'une cible pédagogique neuve appartenant au Karaté a été percée dans le dojo, que du matériel appartenant à son club n'est pas toujours remis à sa place et que des caisses, dans le local de rangement du rez de chaussée ont été cassées. D'autre part un balai et une pelle ont disparus dans le dojo.

Il convient de respecter le matériel d'autant que le karaté a toujours donné son accord pour le prêter, à condition d'en prendre soin et de la ranger correctement.

Propreté : P.Cocagne constate que le mini bus est, la plupart du temps, rendu sale. Chaque association doit garder le contrôle de ses adhérents et rendre propre tout ce qui touche à la mise en commun de bien. Concernant le gymnase un kit de nettoyage est indispensable dans le local association au rez de chaussée. Nécessaire sera fait et inscrit dans le catalogue des "priorités".

Aménagements des rythmes scolaires : Daniel Callebaut, conseiller Municipal délégué au projet éducatif local informe l'assistance que la Mairie de Veynes s'est engagée dans la semaine de 4 jours et demie avec une forte probabilité pour des cours le mercredi matin. Parmi les ateliers péri éducatifs figure le sport et à ce titre l'OMS et les associations sportives seront sollicités à des tranches horaires non encore définies à ce jour.

Panneaux basket du gymnase départemental: Karine Pelloux souligne que 2 panneaux de basket devenus dangereux ont du être enlevés

occasionnant l'impossibilité pour l'USV Basket seniors de s'entraîner et effectuer les compétitions officielles. Serge Eysseric est chargé de s'occuper de ce dossier afin de connaître les délais de remplacement de ce matériel.

Convention centre social : l'OMS a signé une convention d'utilisation des locaux du centre social. A ce titre les clubs désirant occuper le centre doivent en informer l'OMS (dans la mesure où les locaux sont libres).